

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

PROJET DE REVISION DU SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CANTON DE BEAUMONT-LE-ROGER

Par arrêté en date du 10 octobre 2017, Monsieur le Président de l'INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE a prescrit l'ouverture de l'enquête publique portant sur le projet de révision du Schéma Directeur d'Assainissement des vingt-et-une communes issues de l'ancienne Intercommunalité Risle et Charentonne, et qui se déroulera du 06 novembre 2017 au 06 décembre 2017 18H00 inclus, sur les communes de : Barc, Barquet, Beaumont-le-Roger, Beaumontel, Berville-la-Campagne, Bray, Combou, Ecardenville-la-Campagne, Fontaine l'Abbé, Goupillières, Grosley-sur-Risle, La Houssaye, Launay, Nassandres-sur-Risle, le Plessis-Sainte-Opportune, Romilly-la-Puthenaye, Rouge-Perriers, Serquigny, Sainte Opportune-du-Bosc, Thibouville, Le Tilleul-Othon.

Pendant ce délai un dossier, comprenant notamment les résultats de l'étude et le choix de zonage retenu par commune, ainsi que l'avis de l'Etat, sera déposé :

- au siège de l'Intercom Bernay Terres de Normandie, 299, rue du haut des granges 27300 BERNAY et dans chacune des communes citées à l'article 1^{er} ;
- dans les mairies concernées, où chacun pourra le consulter aux jours et heures habituels d'ouverture et, éventuellement consigner ses observations sur les registres d'enquête ouverts à cet effet, ou en les adressant par écrit au siège de l'enquête (à l'attention du Président de la Commission d'enquête), avant expiration du délai de l'enquête ou encore par voie électronique à : ep.sda.irc@bernaynormandie.fr. À noter que seules les observations, déposées entre le 06 novembre 2017 à 00H00 et le 06 décembre 2017 à 18H00, seront prises en compte.

Courriers et mails seront, à réception, annexés au registre détenu au siège de l'Intercom.

Le dossier sera également consultable sur le site Internet de l'Intercommunalité www.cc-bernay.com. Un lien est également créé à partir de www.intercom-risle-et-charentonne.fr.

Le Tribunal Administratif de Rouen a nommé une Commission d'Enquête composée de monsieur Bernard POQUET, retraité de la Défense, Président de la commission ; Monsieur Jean-Jacques BULOT, responsable hygiène sécurité environnement retraité, et monsieur Gérard GOULAY, retraité de l'Industrie, commissaires enquêteurs titulaires.

Un ou plusieurs membres de la Commission d'enquête se tiendront à la disposition du public pour l'informer et recevoir ses observations lors des permanences dans les mairies de :

- SERQUIGNY	Lundi 6 novembre 2017	15H00 à 18H00
- BARQUET	Jeudi 9 novembre 2017	14H00 à 17H00
- ROUGE-PERRIERS	Mardi 14 novembre 2017	16H00 à 19H00
- NASSANDRES SUR RISLE	Samedi 18 novembre 2017	09H00 à 12H00
- BRAY	Vendredi 24 novembre 2017	16H00 à 19H00
- GROSLEY-SUR-RISLE	Samedi 25 novembre 2017	09H00 à 12H00
- COMBON	Vendredi 01 décembre 2017	14H00 à 17H00
- BEAUMONT-LE-ROGER	Mercredi 06 décembre 2017	15H00 à 18H00

A l'issue de l'enquête publique, la Commission d'enquête établit un Rapport sur le déroulement de l'enquête et rédige ses Conclusions motivées, en précisant si elles sont favorables ou non au projet. Ces éléments, remis au pétitionnaire, sont publiés sur le site Internet de l'Intercom et tenus à la disposition du public, au siège de l'enquête et dans les mairies concernées, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

M. Jean Claude ROUSSELIN,
Président de l'INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE